

Notre syndic

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1914)**

Heft 32

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-210608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Raoul que dans les rêves de son long sommeil : son cœur appartenait maintenant tout entier à celui qui l'avait réellement appelée au joyeux sentiment de l'existence.

Les visites de Raoul se renouvelaient chaque jour ; il avait un air de triomphe inexplicable et faisait sans cesse des allusions au moment proche peut-être où Hélène serait délivrée de son tyran.

— Ne parlez pas ainsi, Raoul, l'interrompit-elle une fois avec une douce gravité, monsieur Marbert est mon fiancé, il sera bientôt mon mari, et... je l'aime ! Et son visage, en prononçant ces derniers mots, rayonnait d'une étrange beauté.

Raoul dut alors convenir avec lui-même qu'il s'était singulièrement fourvoyé ; il écrivit à M. Marbert pour le prier d'oublier tout ce qui s'était passé durant leur entretien et depuis ; mais M. Marbert ne lut pas cette lettre. A peine de retour de Paris, il se rendit à la villa des Roses. Hélène, qui languissait à l'attendre, était debout à une fenêtre ouverte lorsqu'elle le vit refermer la grille du jardin.

— Blaise ! s'écria-t-elle, s'élançant.

— Etais-ce bien elle qui avait crié son nom si joyeusement ? Il pensa qu'il s'était trompé ; accoudé au mur de la tonnelle, il la regardait s'avancer : la dernière lueur du soleil couchant tombait justement sur elle et l'enveloppait d'un nuage rose ; sa fraîche toilette de mousseline dessinait à ravir sa taille élégante, une fleur d'orange ornait ses cheveux d'or. Il la regardait venir à lui, parée comme une épouse, la plus désirable de toutes, et il fallait qu'il la remit volontairement aux bras d'un autre ! A la voir si rayonnante, il pensa que Raoul ne lui avait pas même laissé la triste joie qu'il s'était réservée de parler lui-même.

— Mademoiselle, fit-il à brûle-pourpoint lorsqu'elle se fut rapprochée de lui, accordez-moi, je vous prie, un moment d'entretien.

Son visage était pâle, son regard froid, sa voix étrangement calme ; Hélène eut peur ; la voyant subitement changer de couleur, M. Marbert lui offrit le bras et ils firent quelques pas en silence sous la tonnelle.

— J'ai appris, il y a peu de temps, par votre cousin, monsieur Raoul, dit-il enfin, que lorsque nous nous sommes fiancés, votre choix n'avait point été libre. Or, Hélène, sachez-le bien, je n'ai point de plus grand souci au monde que celui de faire votre bonheur. Vous n'ignorez pas que je suis très riche ; eh bien ! laissez-moi donner à M. Duprez la moitié de ma fortune et votre mère alors ne verra plus d'obstacle à ce que vous l'épousiez. Votre cousin approuve ce projet et il a raison ; ce serait, de sa part, faire preuve d'une fierté bien mal placée que de vous laisser souffrir ainsi plus longtemps.

La lèvre d'Hélène se plissa avec dégoût, mais que lui importait maintenant cet être vil qui ne rougissait pas d'accepter une aumône ; elle appartenait tout entière à l'ami si grand, si généreux, au bras duquel elle s'appuyait ; elle allait lui dire combien elle l'aimait ; oh ! qu'il serait heureux !

Tout à coup, un soupçon étrange lui traversa l'esprit et tandis que des larmes montaient à ses yeux :

— Vous ne m'aimez donc plus, Blaise, que vous voulez me céder à un autre ? fit-elle d'une voix triste ; je sais bien que je ne suis pas digne de vous et pourtant j'espérais presque le devenir sous votre bon regard. Ne vous souvenez-vous pas du jour de nos fiançailles, c'était au mois d'avril, il y avait je ne sais quoi dans ce paysage d'incomplet, de triste, mais dès lors le printemps est venu. Et maintenant, voyez, Blaise, cette éclosion merveilleuse de toutes choses, quelle sève ! quelle puissance dans cette nature vivifiée !

Un torrent si tumultueux de pensées l'envahissait qu'un instant la parole expira sur ses lèvres ; puis elle reprit d'une voix basse et plaintive :

— Depuis que j'ai appris à vous connaître, il s'est fait à peu près la même transformation dans ma vie... Et maintenant vous voudriez m'abandonner, Blaise !...

Lui, fou de joie, croyait rêver.

— Vous dites que vous m'aimez, Hélène, que vous consentez joyeusement à devenir ma femme ?

— Oh ! oui, je vous aime, et je veux être à vous toujours, toujours, si vous me voulez bien.

— Ma bien-aimée ! s'écria-t-il.

Comme personne ne les voyait, il l'embrassa avec tendresse dans ses bras, elle cacha sa tête lasse sur son épaule avec un soupire de soulagement... Le

pauvre oiseau, si longtemps battu par les tempêtes, avait enfin trouvé une retraite sûre.

(FIN)

NOTRE SYNDIC

NOTRE syndic, parlant du préfet, s'écrie volontiers :

— C'est un bien joli homme ?

J'espère que le préfet, parlant du syndic, emploie la même expression, car elle est infiniment exacte, j'entends dans le sens villageois et vaudois du mot, qui signifie ici : aimable, amène, accueillant.

— Il fait joli lui parler, disent nos gens.

Ce bon syndic a dépassé la cinquantaine et voici tantôt vingt ans qu'il préside la municipalité. Il est du Grand Conseil. Il y parle peu. Il n'est pas même de ceux qui murmurent. Il se contente de voter avec la majorité. Serait-ce qu'il n'a aucune idée personnelle ? Ne le croyez pas. Notre syndic est loin d'être un imbécile, mais il pense que chaque chose a son temps. Il pense que tout vient à point à qui sait attendre et utilise assez souvent l'expression : « On verra... faudra voir... il y a temps pour tout. »

Ne pensez pas que notre syndic est un rétrograde. Non, non ! N'allez pas vous imaginer, non plus, qu'il soit conservateur. Pristi, comme il vous recevrait si vous lui contiez pareille gandoise.

Notre syndic est donc un homme moyen — mi-gras, disent quelques mauvaises langues. — Il est radical. Il est progressiste, mais calme et mesuré.

— On verra... faudra voir... il y a temps pour tout.

Notre syndic n'est pas dévot, mais il va au sermon tous les dimanches. C'est un devoir. Il faut montrer de l'attachement à notre Eglise nationale.

Radical en politique, notre syndic est de mœurs absolument conservatrices. Il ne veut rien abandonner de nos vieilles traditions et le mouvement moderne, qu'il subit comme le sable subit la vague, n'a pour lui aucune espèce d'attrait. Lorsque MM. les instituteurs — notre syndic dirait *regents* — déclarèrent ne plus vouloir exercer les fonctions d'église, ce fut chez le brave homme une indignation vertueuse autant que patriotique. Il parlait de lire lui-même en chaire le décalogue, ni plus ni moins. Heureusement que notre magister était alors un vieux de la vieille qui ne crut pas déroger à sa dignité pédagogique en continuant de chanter au préche, sans quoi, notre syndic se fût fait diacre.

J'ai dit qu'il était radical. Eh ! Eh ! c'est peut-être encore un peu trop audacieux. Il vote bien. Il suit son chef, mais j'imagine que, parfois, et malgré la prudence du gouvernement, notre syndic doit penser qu'on va vite en besogne. Oh ! il ne le dit pas. Il est bien trop prudent. Mais il « rumine », il hoche la tête, il cligne des yeux pour arriver à cette conclusion :

— Enfin, puisque ces messieurs croient que ça ira comme ça, tant mieux. Ils doivent le savoir.

D'ailleurs, l'habitude fait tout en ce monde. Il y a six mois, le vieux régent prit sa retraite. C'est un jeune homme qui l'a remplacé et, dès le premier jour, ce jeune homme a déclaré ne pas accepter le labeur ecclésiastique. Notre syndic a été surpris, mais il ne s'est pas fâché. L'idée avait fait son chemin. Elle ne l'épouvantait plus. Dire qu'il éprouve pour cet instituteur une sympathie considérable, serait excessif, mais il ne lui cherche pas querelle et n'en médit pas, au contraire...

— C'est un brave garçon, dit-il, travailleur et avec qui il fait joli causer. Et puis les enfants l'aiment. Il n'enseigne pas comme de mon

temps, mais ça marche tout de même... seulement, voilà.

Notre syndic se tait sur ce *voilà*, et si vous insistez, il ajoutera peut-être :

— Il est libre-penseur, à ce qu'on dit.

Et ce qualificatif, passant par les lèvres du magistrat, sent joliment le bûcher. Notre syndic n'aime pas beaucoup les curés, il prétend que certains pasteurs « ne valent pas *pipette* », il n'a pas pour les israélites une prédilection bien marquée, mais croyez bien que ce brave homme met tout ce monde-là très au-dessus des libres-penseurs.

Notre syndic est sobre, cependant, « il boit son verre » et ne goûte aucune société d'abstinence.

— Un homme qui doit signer pour ne pas boire, un gaillard qui ne sait pas seulement se tenir, c'est un rien du tout, une *roûte*, un braconnon...

Cependant, n'allez pas vous imaginer que chez nous le nombre des ivrognes soit plus grand qu'ailleurs. Loin de là.

D'abord des réprimandes, puis des menaces, puis la « colonie ». Ça ne va pas par quatre chemins. Et ma foi, quand nos gaillards voient la tournure que prennent leurs aventures bachiques, ils préfèrent se calmer : les marais de l'Orbe étant un lieu de distraction peu agréable, paraît-il.

Serviable, de bon conseil, de « compétence », comme on dit chez nous, notre syndic est même charitable, mais là encore il ne pense pas non plus qu'il faille se jeter dans les extrêmes. *Il aide* : il n'entretient point les fainéants. Chez lui, il y a toujours quelque travail pour un laborieux. C'est la meilleure des aumônes.

En somme, notre syndic n'est pas un aigle. Il ignore les belles-lettres et les beaux-arts. Ses lectures se bornent à la *Revue*, au *Conteur*, à la *Feuille des avis officiels*, et au *Messager boiteux*. Ça lui suffit. Il ne veut pas passer pour savant et il ne l'est pas. Mais c'est un brave homme et nous aimons notre syndic.

Qu'il vive ! Comme on chante aux abbayes après le discours du président.

LE PÈRE GRISE.

La *Bibliothèque universelle* a eu la bonne fortune, ce mois-ci, de mettre la main sur des mémoires inédits du Général Dufour, nous racontant de façon intéressante sa jeunesse et ses débuts militaires. Elle termine les souvenirs, si vivants, d'une jeune Vaudoise du bon vieux temps. En outre, elle nous donne deux nouvelles captivantes d'Isabelle Kaiser et d'un jeune auteur, déjà remarqué, Martial-Piéchaud, un article de M. E. Lehr, correspondant de l'Institut, sur les écus de cinq francs, une étude sur le « pape étranger », dû à la plume autorisée de M. François Carry, un écho enthousiaste des fêtes du Centenaire genevois. Enfin, à côté de ses chroniques usuelles, elle inaugure une *Revue des revues* qui ne peut manquer d'être bien accueillie.

Coquille. — Dans un journal, à propos d'un récent incendie.

« On ne saurait trop louer nos pompiers, qui ont fait des efforts surhumains pour empêcher le feu de s'éteindre. »

Amis-Gyms, Bourgeoise, Choralions, Sous-Offs, Artilleurs, faites encadrer vos diplômes chez l'ami OSCAR, aux Galeries du Commerce ::

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.